



# Protocole sanitaire BOUC Athlétisme

## Stade Jules Ladoumègue

### 1. Circulation dans l'enceinte

#### a. Accès à Ladoumègue :

Les athlètes doivent arriver en tenue (pas de vestiaire ni de zone de change).

L'accès se fait par l'entrée habituelle du stade, rue de Tillé (**voir plan du stade en fin de document**).

Du gel hydroalcoolique sera disponible devant le local des haies (en face du point 2).

Ensuite chaque athlète rejoint la zone affectée à son groupe (noire, rouge, orange, violette, grise ou bleue) sans entrer en contact avec les athlètes d'autres groupes. Attention, respect des gestes barrière obligatoire et donc pas de bise, serrage de main ou autre !

Attention, le respect des horaires de début de séance sera impératif car la grille d'entrée ne pourra rester ouverte ! Celle-ci n'ouvrira que 5mn avant l'heure et sera refermé 3mn après l'horaire prévu. Un athlète arrivant en retard ne pourra donc pas accéder au stade.

#### b. Zones par groupe :

Chaque groupe devra rester dans la zone de couleur lui étant attribué pour l'accueil, l'échauffement et les périodes de repos.

Afin de permettre à chacun de courir autour de la piste, les déplacements sur celles-ci ne se feront que sous la responsabilité de l'encadrant du groupe, avec l'objectif de ne pas s'approcher des autres groupes.

A ce titre, les zones numérotées de 1 à 6 devront être laissées libres la plupart du temps par le groupe occupant cette zone afin de permettre aux autres groupes de se rendre aux départs des 150m (zone 1), 100m/500m (zone 2), 400m (zone 3), 300m/1500m (zone 5) et 200m/1000m (zone 6). Enfin la zone 4 permettra l'accès, aux entraîneurs uniquement au local matériel et aux groupes à la porte de sortie du stade en fin de séance.

#### c. Fin d'entraînement :

La sortie se fera par la grille derrière les tribunes, qui débouche sur la rue de San Francisco, en face du point n°4.

Cette grille ne restera pas ouverte et chaque entraîneur, en fin de séance devra veiller à ouvrir puis refermer à clé cette grille.

### 2. Règles de pratique

#### a. Règles fédérales :

Les règles fixées par la FFA, en concertation avec le Ministère des Sports, s'appliqueront.

A l'heure actuelle (7 juin), il conviendra d'être vigilant notamment sur :

- La distance entre les pratiquants :
  - 10m avant/arrière qui devraient être ramenés prochainement à 2m entre 2 coureurs,
  - Utilisation d'un couloir sur 2 en cas de déplacement de plusieurs athlètes de front (gammes ou sprint),
  - Une zone de 4m<sup>2</sup> par pratiquant,
- L'utilisation du matériel :
  - Le petit matériel (plots, lattes, haies, cerceaux, ...) ne sera manipulé que par les entraîneurs,
    - Il sera désinfecté avant et après usage,
  - Du matériel individualisé (starting-blocs, engins de lancers, ...) pourra être utilisé mais uniquement en le récupérant et en le redéposant dans la zone pré-définie,
    - Il sera désinfecté avant et après usage,
  - Pour les sauts sur tapis, l'utilisation d'un drap individuel (à mettre et enlever du tapis par l'athlète avant et après chaque saut) est recommandée lorsque les séances se font en commun.

#### b. [Règles de fonctionnement internes au club :](#)

- Utilisation des couloirs :
  - L'utilisation du couloir 1 sera réservée au ½ fond ou aux courses supérieures à 400m.
  - Les couloirs 2, 4 et 6 ne seront pas utilisés dans la ligne droite principale.
  - Dans les virages et la ligne opposée, pour les courses inférieures à 400m, les coureurs seront positionnés dans le couloir 3, sur la ligne séparant les couloirs 4 et 5 et dans le couloir 6.
- Effectifs sur le stade :
  - Un maximum de 6 groupes de 10 personnes (encadrant compris) pourra être accueilli simultanément sur le stade. (un groupe par zone de couleur),
  - **Aucun parent ou accompagnant ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte du stade.**
  - Les créneaux accessibles seront réservés exclusivement aux licenciés du Bouc athlétisme, à l'exclusion donc des adhérents des autres clubs de la ville.

Afin d'éviter le regroupement de plusieurs dizaines de personnes aux abords du stade en début et en fin de séance, les horaires des différents groupes seront échelonnés. Ceci dans l'objectif de limiter à 30 personnes maximum le nombre de personnes étant accueilli ou libéré au même horaire.

### 3. Comportement attendu

#### a. [Tenue et affaires à apporter :](#)

Lors de l'accueil et à l'issue de l'entraînement, le port du masque sera recommandé, notamment pour les adultes.

Il est par contre déconseillé lors de la pratique et l'entraîneur pourra s'en dispenser, durant la pratique, sous réserve de respecter les règles de distanciation physique.

Chaque athlète devra venir avec, dans son sac, une bouteille d'eau et si possible un flacon de gel hydroalcoolique.

L'accès aux sanitaires ne sera pas autorisé pour aller boire !

b. [Respect des règles :](#)

Toute personne qui ne respecterait pas les règles fixées ne sera pas autorisée à revenir à l'entraînement.

**4. Gestion des effectifs**

a. [Inscriptions préalables :](#)

Afin de pouvoir tenir un registre des présents d'une part, et d'être en mesure de s'assurer que tout le monde pourra être accueilli sur les différents créneaux horaires, des inscriptions préalables seront OBLIGATOIRES.

Celles-ci se feront sur un fichier partagé mis en ligne sur le site internet du club pour chaque semaine, tant que la situation sanitaire l'exigera.

Attention, un athlète qui ne serait pas inscrit ne pourra être accepté sur le stade.

b. [Absences non-prévues :](#)

Afin de ne pas pénaliser les autres athlètes, tout athlète préinscrit et ne pouvant finalement pas être présent au créneau indiqué devra le signaler au plus vite.

